

<p>Département de la Moselle</p> <p>Arrondissement de Metz-Campagne</p> <p>Nombre de Conseillers élus : 15</p> <p>Conseillers en fonction : 15</p> <p>Conseillers présents : 9</p> <p>Procurations : 4</p> <p>Date de la convocation : 06.04.2022</p>	<p>COMMUNE DE GRAVELOTTE</p> <p>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>Séance du mardi 12 avril 2022</p> <p>Sous la présidence de Monsieur TORLOTING Michel, Maire.</p> <p><u>Membres présents</u> : TORLOTING Michel - BRIOUX Dominique - SIMON Denis - DONVAL Denis – CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE Marie-France MULLER Hervé – PIERRE Sébastien – SCHURCH Christophe</p> <p><u>Procurations</u> : SORNETTE-CHMIELOWIEC Cyrielle a donné procuration à DONVAL Denis – DAUBENFELD Nadine a donné procuration à BRIOUX Dominique – GAILLOT Emilie a donné procuration à CLEVER Nathalie – LOUIS Aurélie a donné procuration à SIMON Denis</p> <p><u>Absents excusés</u> : APPERT Ségolène – POTIER Christophe</p>
--	--

Délibération 09/2022

ACQUISITION DE JEUX POUR ENFANTS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision du Conseil Municipal de renouveler certains jeux pour enfants devenus trop vétustes et à risque pour les utilisateurs, 2 devis ont été présentés, à savoir :

- Société «Proludic» pour un montant TTC de 39 856,30 €
- Société «S'OR» pour un montant TTC de 31 484,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE :

- de retenir le devis proposé par la société S'OR sise à Allain (Meurthe-et-Moselle) Lieudit les Herbues pour un montant TTC de 31 484,40 €.
- Une demande de subvention «au fond de concours eurometzmétropole» de 50 % de la totalité du devis sera effectuée.

Pour extrait conforme
GRAVELOTTE le 27/04/2022
Le Maire,



Michel TORLOTING